CC Le Tonnerrois en Bourgogne - est bourg à l'est des Plantottes)

Inventaire des ZAE au titre de l'article 220 loi climat et résilience Vu article 220 de la loi Climat et Résilience adoptée le 24 août 2021, vu article L318-8-2 du Code de l'urbanisme, vu article 6 du RGPD

Occupants des unités foncières





Une unité foncière est définie comme l'ensemble des parcelles regroupées et contiguës d'un seul tenant appartenant au même propriétaire.

Liste des occupants des unités foncières

Identification des unités foncières vacantes

Nb unités	Nb unités	Indice de vacance
foncières vacantes	foncières total	Art. 220 loi climat
0	9	0 %

Surfaces des unités	Surface total des	Part de la surface
foncières vacantes m²	Unités foncières m²	vacante
0	34952	0 %

Liste des parcelles composant les unités foncières

Unité foncière	Commune	Section	Numéro	Propriétaire anonymisé
89153000ZC0024	89153	ZC	24	COMMUNE DEPINEUIL
89153000ZC0025	89153	ZC	25	_X_
89153000ZC0026	89153	ZC	26	_X_
89153000ZC0027	89153	ZC	27	_X_
89153000ZC0028	89153	ZC	28	_X_
89153000ZC0029	89153	ZC	29	_X_
89153000ZC0030	89153	ZC	30	_X_
89153000ZC0031	89153	ZC	31	_X_
uf891530039612	89153	ZC	72	ASSOCIATION FONCIERE DE
				REMEMBREMENT

Sources

Traitements / relevé terrain / analyse :

CC Le Tonnerrois en Bourgogne 2023

Autres sources de données mobilisées :

Observatoire du Foncier Economique Régional / AER Bourgogne-Franche-Comté 2023

Base Sirene des entreprises et de leurs établissements, INSEE 2023

Plan cadastral Informatisé, Etalab

Fichiers des locaux et des parcelles des personnes morales, Ministère de l'Économie, des Finances et de la

Souveraineté industrielle et numérique

Fichier des Locaux commerciaux vacants (LOCOMVAC), Direction Générale des Finances publiques

Photographies aériennes, Institut Géographique National